



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 mai 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 Avril 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 Mai 1997

**Convention entre la Ville de Niort et l'Association des Professeurs
d'Education Musicale Sud 79 pour la réalisation des 10èmes
Rencontres des Chorales des Collèges Sud Deux-Sèvres**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,
M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire
MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard
NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia
LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M.
Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude
VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène
ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Après avis de l'Office Municipal de la Culture,

L'Association des Professeurs d'Education Musicale Sud Deux-Sèvres organise tous les ans les Rencontres des Chorales des Collèges Sud Deux-Sèvres.

Le principe de cette manifestation s'établit sur la base d'une mobilisation d'élèves sur un projet artistique dirigé par un auteur.

Cette année, cette démarche de rencontre entre des jeunes, une oeuvre et son créateur revêt une importance particulière puisque le projet musical et humanitaire est élaboré avec le concours des K'ala Marka (groupe de quatre artistes boliviens).

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une action chorale qui s'est déroulée en 1988 à Agen à l'initiative de K'ala Marka, Francis Cabrel et du collègue Ducos du Hauron, projet mené en parallèle dans le sud Deux-Sèvres et la Vienne.

Les bénéficiaires des concerts ont aidé à la construction d'une maison pour les enfants de la rue de La Paz. Cette initiative, qui regroupe dans une même dynamique les thèmes de création et formation, s'intègre dans les objectifs culturels de la Ville de Niort.

Ce projet s'insère dans le cadre d'une action humanitaire en aidant à financer la construction d'une "Maison de la Musique" pour les enfants abandonnés de La Paz. Il a ainsi été baptisé "Toi...t pour la Musique".

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- attribuer une subvention de 10 000 Frs à l'Association des Professeurs d'Education Musicale Sud Deux-Sèvres. Les crédits correspondants sont inscrits au budget principal 1997, fonction 922, sous fonction 223, article 65748.

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention ci-annexée.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)